



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 19 août 2023

Référence : 2023.07.004

Version : 2.1

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 4 juillet 2023 à 18 h 00

Lieu : Locaux de l'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
C. CAUZARD
R. DECARRE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C GRISOLET
A HOFFART
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
R. LOSTE
Y. MAGNANI
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : P. DARSY
C. DECARRE
JF DUFRESNE
R. GUENARD
P. DE KETELAERE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »

Etat des adhésions :

Globalement, le nombre de cartes vendues est à ce jour en légère baisse par rapport à 2022.

Assurances :

Dans l'urgence, le nouveau bateau et sa remorque ont été assurés auprès de notre assureur actuel (GENERALI).

L'étude comparative des propositions d'autres compagnies d'assurances pour l'ensemble de nos contrats est en cours (MAIF, GROUPAMA, CREDIT AGRICOLE...)

Point d'information sur le projet de rénovation des bâtiments et les besoins de renouvellement d'équipements :

Projet de rénovation des bâtiments :

L'avancement du projet de rénovation des bâtiments est actuellement conditionné à l'obtention d'une prolongation du bail, à minima jusqu'en 2053 (30 ans) avec la ville d'ANNECY.

Deux autres possibilités sont également à l'étude :

- Prolongation du bail emphytéotique à concurrence de 99 ans au total (durée maximale),
- Achat de la propriété.

L'avis du service des Domaines sur les conditions financières des différentes options est requis et devrait pouvoir être rendu d'ici l'automne.

Renouvellement d'équipement : le réfrigérateur a dû être remplacé.

3. COMMISSION « FORMATION – PRATIQUE DE LA PECHE »

Stages de pêche :

Il manque un bénévole pour contribuer à l'encadrement des stages de début et de fin juillet.

Actuellement, deux enfants seulement sont inscrits pour le stage de la 1^{ère} semaine d'août. Sans inscription complémentaire, le stage sera annulé.

Pour les vacances d'été, seul le stage du 25 au 28 août est complet actuellement.

Une meilleure communication doit être envisagée pour mieux faire connaître les dates des stages, notamment via les détaillants d'article de pêche et les associations locales.

En l'absence de Carine, en congés en juillet, Patrick et Romain se chargent de l'édition des cartes de pêche pour les stagiaires.

Retour sur la Journée « Eau/Lac » du 03 juin à Veyrier

Participants : Patrick Bouchard, Roland, Bernard, Carine et Jean-Luc.

Le stand d'ALP a été très peu fréquenté et il ne semble pas utile à l'avenir de renouveler l'expérience.

A cette occasion, des contacts ont toutefois été pris avec Mme la Maire et une de ses adjointes pour la réalisation d'un ponton handi-pêche.

4. COMMISSION « INFORMATION – COMMUNICATION »

Revue ALP :

Les thèmes / articles presentis sont les suivants :

- Mot du président
- Effets des polluants sur l'omble chevalier dans un contexte de réchauffement climatique (Emilie REALIS / INRAE)
- Ténia de l'omble (Bernard)
- Programme de soutien de l'omble chevalier et rapport d'étape sur l'évaluation de l'alevinage (Bernard et Bruno MARTIN / FDAAPPMA)
- Facteurs explicatifs des différences de captures observées depuis 2016 entre pêcheurs professionnels et pêcheurs de loisir pour la féra (sous réserve - Hervé ROGISSARD / INRAE)
- Etat d'avancement de la cartographie des zones de frai des féras (Jean-Luc/Carine)
- Etat d'avancement du programme d'études des déplacements des truites lacustres (Bruno MARTIN)
- Bilan d'activités de la garderie / Inauguration bateau
- Statistiques des captures (Carine)
- Commission consultative (Bernard)
- Trucs et astuces : hameçons sans ardilhon pour cuillères (Yann)
- Lac de Sainte Croix (Roland)
- Recettes : poissons fumés (Christian) et sur l'omble (Bernard)
- Bilan d'activités du CA (et des bénévoles)
- Revue de presse

Intervention dans les médias (FR3, Essors Savoyard, ...)

Des articles sur l'incidence du réchauffement climatique sur l'omble chevalier ont été publiés dans Le Monde, l'Essor Savoyard et La Croix ; de même que des spots télévisés (TF1...)

FR3 Auvergne Rhône Alpes prépare également un documentaire sur ce thème et sur l'alevinage des ombles.

En contrepartie de la participation « active » d'ALP, il importe de bien s'accorder avec les journalistes pour pouvoir relayer ces reportages dans nos supports de communication (bulletin, site Internet, etc).

5. COMMISSION « PROTECTION DU LAC – GESTION PISCICOLE »

Réfection du ponton d'alevinage :

La réfection du ponton d'alevinage est prévue le 27 juillet. Une réunion de chantier est prévue le matin.

Une demande d'autorisation a été faite auprès de la DDT 74 pour pouvoir écartier les pierres situées à l'aplomb du ponton.

Retour sur la pré-commission consultative :

Au cours de la pré-commission consultative de juin, les sujets suivants ont été abordés :

- Interdiction de la pêche au poisson naturel (mort ou vivant) pendant la période de reproduction du brochet.
- Limitation des captures de truites : 2 par jour et 10 par an,
- Augmentation de nombre d'alevins d'omble déversés (200 000 au lieu des 100 000 actuels) pour tenter de compenser la baisse de la reproduction naturelle. L'INRAE et l'OFB s'interrogent sur le bien-fondé de cette mesure en raison des risques de compétition interspécifique
- Autorisation pour une pêche exceptionnelle d'ombles à l'automne pour renouveler le stock de géniteurs de La Puya. Les pertes liées aux difficultés pour maintenir l'eau à la bonne température pendant la gamétogénèse et l'incubation n'ont pas permis de garantir une diversité suffisante du stock captif à reconstituer.
- Déversement des 20 000 alevins d'omble à la charge des pêcheurs professionnels.

Point sur la cartographie des herbiers

Une réunion s'est tenue à la DDT le 12 juin au cours de laquelle la cartographie des herbiers réalisée par IDEX (à la demande de l'Etat) a été présentée.

Ce travail est partiel et souffre de nombreuses imprécisions. Pour établir une cartographie pertinente il doit être complété notamment pour les herbiers qui ne sont pas visibles depuis la surface.

Le président du SILA se déclare prêt à contribuer au financement de ce complément en 2024 ; sous réserve que l'Etat participe également.

La réponse de l'Etat doit être apportée lors de la réunion du collège des élus de la commission lac à l'automne.

Alevinage ombles :

Un premier déversement de 60 000 alevins a eu lieu le 04 juillet

Une équipe de tournage de FR3 Rhône Alpes a couvert l'évènement.

Le reste des alevins (environ 30 000) sera déversé le 29 août.

Relevés de température sur la frayère de Menthon :

Les sondes thermiques installées sur la frayère ont été relevées (et remplacées) par les plongeurs de la Coulée Douce.

L'analyse complète des données est en cours.

Les plongeurs ont noté une tendance à « l'envasement » de certaines parties de la frayère. La question du « nettoyage » ou du rajout de substrat pourrait à nouveau se poser.

Contrôle de la température de l'eau des bassins de la pisciculture

Pour l'incubation, le groupe froid actuel n'est pas assez puissant.

Un nouveau problème est également apparu : l'eau n'est plus suffisamment froide pendant la gamétogénèse.

La visite de la pisciculture MURGAT dans la Drôme qui produit des ombles et maîtrise les techniques de contrôle de la température n'a pas pu avoir lieu faute d'accord du propriétaire.

Bernard a contacté une entreprise susceptible d'établir un diagnostic et de proposer des solutions techniques.

Avant de se prononcer sur les suites à donner au devis de l'entreprise pour cette phase d'études, le CA souhaite avoir un ordre de grandeur, même très approximatif des travaux qui pourraient s'avérer nécessaires.

Bateau « garderie ».

Une petite cérémonie de mise à l'eau « officielle » du bateau garderie est prévue le mardi 29 août au port de Sevrier à la suite de l'alevinage.

Organisée conjointement avec le Conseil départemental, elle sera suivie du lancement officiel par ce dernier du « plan pêcheurs professionnels ».

6. POINTS DIVERS

Taxi du lac : Un apéritif / échanges a été organisé par la compagnie des taxis du lac. ALP a été invitée. Roland en a profité pour rappeler les « bonnes pratiques » en matière de distance et de vitesse à respecter vis-à-vis des autres bateaux.

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le mardi 5 septembre 2023 à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP.